

29 juin 2012

Anglais, arabe et français seulement\*

---

**Vingt-deuxième Réunion des chefs des services  
chargés au plan national de la lutte contre le trafic  
illicite des drogues, Afrique**

Accra, 25-29 juin 2012

Point 9 de l'ordre du jour

**Adoption du rapport**

### **Projet de rapport**

*Rapporteur:* Solomon Caulker (Sierra Leone)

### **Organisation de la Réunion**

#### **A. Ouverture et durée de la Réunion**

1. La vingt-deuxième Réunion des HONLEA, Afrique, organisée par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC) et accueillie par le Gouvernement du Ghana, s'est tenue à Accra du 25 au 29 juin 2012. Elle a commencé par une grande cérémonie d'ouverture organisée par le Gouvernement du Ghana, au cours de laquelle de hauts fonctionnaires ghanéens de niveau ministériel ont fait des déclarations. M. W. K. Aboah, Ministre de l'intérieur, a prononcé un discours de bienvenue au nom du Chef de l'État. Le représentant du Directeur exécutif de l'UNODC a également fait une déclaration liminaire.

#### **B. Participation**

2. Les États suivants étaient représentés à la vingt-deuxième Réunion des HONLEA, Afrique: Afrique du Sud, Algérie, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, Ghana, Kenya, Madagascar, Maroc, Maurice, Mozambique, Nigéria, Sierra Leone, Soudan, Togo, Zambie et Zimbabwe.

---

\* L'anglais, l'arabe et le français sont les langues de travail de l'organe subsidiaire.



3. Les États suivants étaient représentés par des observateurs: Allemagne, Canada, Espagne, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Israël, Italie et Royaume-Uni.

4. Le Département des opérations de maintien de la paix (DOMP) était représenté par un observateur.

## C. Élection du bureau

5. À sa 1<sup>re</sup> séance, le 25 juin 2012, la Réunion a élu par acclamation son Bureau, constitué comme suit:

*Président:* Kofi Bentum Quantson (Ghana)

*Vice-Présidents:* Arouna Ouedraogo (Burkina Faso)  
Mimoun El Maghraoui (Maroc)

*Rapporteur:* Solomon Caulker (Sierra Leone)

## D. Adoption de l'ordre du jour

6. À la même séance, la vingt-deuxième Réunion des HONLEA, Afrique, a adopté l'ordre du jour suivant:

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Situation actuelle de la coopération régionale et sous-régionale dans le cadre de la lutte contre le trafic de drogues.
4. Application des recommandations adoptées à la vingtième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Afrique.
5. Examen de thèmes spécifiques par des groupes de travail:
  - a) Mesures efficaces pour s'attaquer au problème de la culture illicite et du trafic de cannabis;
  - b) Bonnes pratiques et stratégies de traitement et de réadaptation des toxicomanes;
  - c) Sensibilisation, formation, et mise en place et renforcement des capacités de détection et de répression dans la région pour lutter efficacement contre le trafic de drogues.
6. Suite donnée à la Déclaration politique et au Plan d'action sur la coopération internationale en vue d'une stratégie intégrée et équilibrée de lutte contre le problème mondial de la drogue, adoptés lors du débat de haut niveau de la cinquante-deuxième session de la Commission des stupéfiants.

7. Organisation de la vingt-troisième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Afrique.
8. Questions diverses.
9. Adoption du rapport de la vingt-deuxième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Afrique.

#### **E. Documentation**

7. La liste des documents dont la vingt-deuxième Réunion des HONLEA, Afrique, était saisie figure en annexe.

## Annexe

### **Liste des documents dont la vingt-deuxième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Afrique, était saisie**

| <i>Cote</i>                        | <i>Point de l'ordre du jour</i> | <i>Titre ou description</i>  |
|------------------------------------|---------------------------------|--|
| UNODC/HONLAF/22/1                  | 2                               | Ordre du jour provisoire, annotations et programme de travail  |
| UNODC/HONLAF/22/2                  | 3                               | Analyse statistique des tendances du trafic de drogues en Afrique et dans le monde   |
| UNODC/HONLAF/22/3                  | 4                               | Application des recommandations adoptées à la vingtième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Afrique |
| UNODC/HONLAF/22/4                  | 7                               | Organisation de la vingt-troisième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Afrique                      |
| UNODC/HONLAF/22/L.1 et Add.1 [...] | 8                               | Projet de rapport  |
| UNODC/HONLAF/22/CRP.1              | 3                               | Situation actuelle de la coopération régionale et sous-régionale dans le cadre de la lutte contre le trafic de drogues   |
| UNODC/HONLAF/22/CRP.2 à CRP.18     | 3                               | Rapports de pays   |